

UNIS POUR LES FAMILLES

RAPPORT D'ACTIVITÉ

2024

UNION DÉPARTEMENTALE DES ASSOCIATIONS FAMILIALES

Udaf Eure

UNIS POUR LES FAMILLES

Unis pour les familles



Sommaire

05 Éditorial du Président

07 Le mot du Directeur Général

08 La vie institutionnelle

11 Les actions

13 Le microcrédit

15 Le service comptabilité

17 Les ressources humaines

19 Protection et accompagnement

23 Information et Soutien aux Tuteurs Familiaux

24 Le service juridique et gestion du patrimoine immobilier

26 Le Pôle Accompagnement

34 La démarche qualité

38 Système d'information et accueil

40 Comité Social et Économique de l'UDAF de l'Eure (CSE)

42 Les perspectives associaatives 2025

Unis pour les familles



ÉDITORIAL DU PRÉSIDENT

Nous sommes devenus, en si peu de temps, les otages comme des milliers de familles, d'un contexte politique peu encourageant avec des informations qui changent, au jour le jour, le cours de nos vies quotidiennes.

Ces effets récurrents ont un impact sur les modes de communications et du vivre ensemble et par voie de conséquences, sur les échanges institutionnels par le biais de la fragilité économique d'une Nation.

Bien plus qu'une crise, c'est la difficulté quasi quotidienne de faire face aux situations et de se mettre en capacité de se projeter ou de construire de la stabilité au sein des différentes cellules sociales comme la famille, l'emploi, l'accès aux soins etc... Il y a donc un réel sentiment d'insécurité pour envisager l'avenir immédiat et répondre à la nécessité de réduire les risques de précarité, notamment pour un plus grand nombre de citoyens. L'actualité se charge de nous rappeler cette nécessité d'agir ensemble pour maintenir un niveau acceptable de solidarité.

C'est dans ce contexte, que nous abordons le rapport d'activités en ayant à l'esprit que l'engagement des professionnels demeure constant et vise à permettre des réponses appropriées pour rester en contact avec la réalité des besoins exprimés par les familles et les personnes en situation d'être accompagnées par notre Union malgré les difficultés rencontrées.

Les axes de progression sont pour l'ensemble largement développés et restitués dans les activités et les actions institutionnelles 2024 que vous aurez en votre possession.

Comme nous l'avions proposé l'année précédente, l'accord d'entreprise relatif à l'aménagement des temps de travail s'est finalisé pour tous de manière concertée et responsable.

Lorsque nous synthétisons l'année écoulée nous sommes déjà dans l'année qui suit et, en 2025, nous marquerons les 80 ans de l'UDAF par des manifestations qui retraceront l'histoire et les fondations de la politique familiale en France.

Nous pouvons citer les grandes orientations de cette prise de conscience collective qui s'est traduite rapidement au sortir de la guerre *« Suivant le programme conçu dès 1943 par le Conseil National de la Résistance, le nouveau Gouvernement de la République met en place un système de protection sociale exclusif, basé sur la solidarité entre les Français et les générations. Prévue pour être le socle de la République, la Sécurité sociale se définit comme « la garantie donnée à chacun qu'en toute circonstance il disposera des moyens nécessaires pour assurer sa subsistance et celle de sa famille »*[1].

À cet effet, une manifestation collective sera organisée par l'UDAF 27. Le Conseil d'Administration a constitué une commission pour canaliser et mobiliser les idées et regrouper les mouvements associatifs de l'Union autour de cet événement national et historique.

Enfin, un dernier mot en ce qui concerne la gouvernance associative et vous informer, après l'avoir exprimé au Conseil d'Administration et aux personnels, que la présidence de l'UDAF27 sera renouvelée en juin 2025, ayant pris la décision de ne pas me représenter après une décennie d'administration.

Je tenais par l'occasion que me donne cet éditorial, remercier l'ensemble des administrateurs, l'équipe de direction et les personnels, de la confiance témoignée pendant ces mandatures.

Je tenais à saluer également le travail considérable mené ensemble pour envisager l'avenir et l'impact de l'UDAF sur notre département qui ouvre les encours de demain.

Au nom du Conseil d'Administration et de tous ceux qui mettent en œuvre la poursuite du lien social, nous vous renouvelons nos remerciements et les assurons de notre soutien associatif inconditionnel.

Nous vous souhaitons une lecture sereine de ce rapport d'activité, reflet d'un travail soutenu des salariés en lien avec l'équipe de direction en relation avec l'engagement des administrateurs et le soutien des pouvoirs publics de l'État et du Département.

Evreux, le 19 mars 2025

Eric RECTENWALD
Président



[1] https://www.unaf.fr/80 ans/

Unis pour les familles



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Face aux réalités budgétaires, héritées d'un endettement historique et d'une conjoncture géopolitique mondiale instable, notre modèle social et médico-social se trouve à un carrefour décisif entre la nécessité d'une protection sociale grandissante et des restrictions financières imposées. Cet effet ciseau nous contraint à repenser notre capacité d'agir en remettant en question les moyens de la prise en charge des usagers, souvent en situation de précarité, voire de grande précarité et déjà en marge d'un système lui-même en difficulté.

Dans ce rapport, nous souhaitons vous présenter et décrire les activités mises en œuvre durant l'année 2024 mais également éclairer les défis qui se dressent devant nous pour les années à venir et mettre en lumière l'esprit d'innovation et de solidarité qui anime chacun de nos engagements. Les contraintes budgétaires appellent encore à une gestion rigoureuse des ressources internes et externes. Ce contexte accentue les obstacles rencontrés dans l'accès aux services essentiels pour les personnes vulnérables, renforçant ainsi l'urgence de repenser nos pratiques pour garantir un accompagnement digne et humain répondant à notre modèle social.

Parallèlement, il est indispensable de porter une attention particulière **à la qualité de vie de nos professionnels, toutes catégories confondues** et de préserver **l'équilibre vie professionnelle-vie personnelle.** Ces acteurs de terrain font face quotidiennement à une charge émotionnelle et organisationnelle considérable.

Il en est de même pour les agents administratifs ainsi que les membres de l'encadrement qui accompagnent, forment et soutiennent les équipes au quotidien. Leur bien-être est au cœur de la réussite de nos activités : c'est grâce à leur engagement et à leur résilience que nous parvenons à mener à bien les missions confiées pour répondre aux besoins des plus fragiles. Un grand merci à tous !

SI VIS PACEM PARA BELLUM

Anticiper, se préparer, agir pour affronter les défis de demain !

Ce rapport se veut le reflet de notre engagement collectif, de notre capacité à innover malgré les restrictions, et de notre détermination à bâtir un système efficace et efficient. En repensant nos méthodes d'intervention et en plaçant l'humain – qu'il s'agisse des usagers comme des professionnels – au centre de nos préoccupations, nous affirmons notre volonté à surmonter les obstacles d'aujourd'hui pour offrir demain un suivi renforcé et solidaire.

Ensemble, poursuivons cette mission essentielle, convaincus que chaque défi est une opportunité de repenser et d'améliorer notre approche, afin d'apporter à ceux qui en ont le plus besoin un soutien digne et porteur de sens.

Jean-François HOFER
Directeur Général

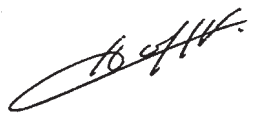

01 La vie institutionnelle

Par le biais du fonds spécial attribué par l'UNAF, l'UDAF27 peut financer le fonctionnement de sa vie institutionnelle (part I) et la mise en place d'actions dans le cadre de la convention d'objectifs 2022-2026 (part II).

C'est au travers ce rapport d'activité que l'ensemble des missions effectuées tout au long de l'année vous est présenté.

Le service est composé d'une personne qui assure simultanément les missions relatives à la vie institutionnelle, à la réalisation de la convention d'objectifs, à la participation d'actions en faveur de l'institution, et à l'activité microcrédit.

LES ASSOCIATIONS

Au 31 décembre, l'UDAF27 compte **27 associations adhérentes** actives sur l'ensemble du territoire qui apportent aide, soutien et entraide aux familles du département.

Certaines associations sont affiliées à des mouvements nationaux de type :

RECRUTEMENT GÉNÉRAL :

AFC – Les Associations Familiales Catholiques ; Associations Familiales Protestantes ; la CSF ; Familles rurales

RECRUTEMENT SPÉCIFIQUE :

APF ; efa ; MFR ; unafam

Et, 11 associations adhérentes ne sont affiliées à aucun mouvement national.

Au 31 décembre, l'UDAF27 compte 3 785 adhérents votants et 9 799 suffrages, soit une augmentation de 74 adhérents votants et 194 suffrages.

LE PLAN LOCAL DE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF (PLDA)

Cette année, les besoins et les difficultés des associations adhérentes ont été recensés par le biais d'un questionnaire. 9 associations ont répondu. Majoritairement, elles sont à la recherche de nouveaux bénévoles et de financements pour développer leurs services, et souhaiteraient un temps convivial pour partager, entre associations, une thématique liée à un succès ou une difficulté. Bénéficier de la convention d'objectifs pour la mise en place d'actions parentalité et/ou d'accompagnement budgétaire a également été suggéré par certaines.

Grâce à l'UNAF, nous avons diffusé, auprès des administrateurs, un kit ambassadeur de l'UDAF pour faciliter la présentation de l'institution à toutes personnes ou structures rencontrées en vue de recruter lors du renouvellement du Conseil d'Administration en 2025 et faire adhérer de nouvelles associations.

L'UDAF27 a également participé aux webinaires « les matinées du développement associatif » proposés par l'UNAF les 1er février et 19 novembre.



LES RELATIONS AVEC L'UNAF

Le service de l'Action Familiale a participé aux groupes de travail proposés par l'UNAF, et notamment :

- 3 « jeudis de la Com » (en visio)
- La journée des référents communication le 30 janvier
- Le Groupe de Travail sur le rôle de la commission de contrôle départementale le 26 novembre

Les communiqués de presse de l'UNAF sont transmis à l'ensemble des adhérents, des membres du Conseil d'Administration et des salariés.

LA GOUVERNANCE ET LA VIE STATUTAIRE

Dans le respect des statuts et du règlement intérieur, les Bureaux et Conseils d'Administration se sont déroulés en visioconférence et en présentiel, et le 13 juin, s'est tenue l'Assemblée Générale Ordinaire.

LES COMMISSIONS

La commission de contrôle des listes électorales composée de MMES GIRARD, GIBERT, LAGREE, MAISONS, et M. ABRAHAM et COLLIN s'est réunie le 22 février.

La commission des services s'est déroulée le 25 novembre. Elle a permis de faire un point sur l'activité de l'ensemble des services pour 2024. Ont participé à cette commission MMES GIRARD et TOUZARD, et M. RECTENWALD.

La commission financière, composée de MMES GIRARD, MASOT et TOUZARD, et de M. ABRAHAM et RECTENWALD, s'est réunie le 8 avril pour la clôture des comptes, et le 17 octobre pour les budgets prévisionnels.

La commission de la médaille de la famille ne s'est pas réunie faute de candidatures.



LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UDAF27 AU 31 DÉCEMBRE :

M. RECTENWALD*	Président	CSF
MME GIRARD*	Vice-Présidente	AFE
MME MAISONS*	Secrétaire	FR
M. ABRAHAM*	Trésorier	EFA
Mme TOUZARD*	Trésorière-adjointe	AFE
M. DEBRE*	Membre	CSF
MME GIBERT*	Membre	AFC
MME LAGREE*	Membre	UNAFAM
MME AUCLAIRE	Administrateur	AFC
MME BINAY	Administrateur	CSF
M. COLLIN J	Administrateur	CSF
M. COLLIN L	Administrateur	CSF
Mme COURTEL	Administrateur	FR
MME DEBEAUVAIS	Administrateur	FR
Mme DESNOS	Administrateur	FR
Mme GARNIER	Administrateur	Ind.
Mme MASOT	Administrateur	AFC
Mme MATRAND DE LA BOURDONNAYE	Administrateur	AFC
Mme PEREZ	Administrateur	ADMR
Mme VAN HEE	Administrateur	Ind.

**Membres du Bureau*

LA REPRÉSENTATION ET SES FORMATIONS

Le code de l'action sociale et des familles permet à l'UDAF27 de bénéficier de sièges de représentation dans diverses instances. Les représentants de l'UDAF27 assurent de nombreuses représentations avec dévouement et peuvent bénéficier de temps de formation et d'information pour les aider dans l'exercice de leurs mandats et ainsi continuer à développer leurs compétences.

Vous trouverez ci-après un extrait de représentations assurées par les bénévoles :

SANTÉ

Commissions des usagers et Conseils de surveillance dans les hôpitaux et cliniques
Mesdames ANDREOLETTI, BOLUFER, LAGREE et TOUZARD, Messieurs ALLIX et PORTEJOIE

LOGEMENT

ADIL, Commission départementale de conciliation, Comité Local d'Amélioration de l'Habitat
Mesdames LAGREE et TOUZARD

PSYCHOLOGIE ET DROIT DE LA FAMILLE

Conseil de Familles
Mesdames CAIL et DELISLE

ENFANCE, JEUNESSE

CAF
Monsieur ABRAHAM

CCAS – CIAS

Mesdames GIBERT et GIRARD

D'autres représentations sont aussi assurées par des professionnels de l'institution notamment au sein la Commission de surendettement des particuliers de l'Eure et des Commissions de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives (CCAPEX).

LES FORMATIONS DES REPRÉSENTANTS

Pour les aider à exercer leurs mandats dans de bonnes conditions, l'UDAF27 propose des temps de formation et d'information à ses représentants :

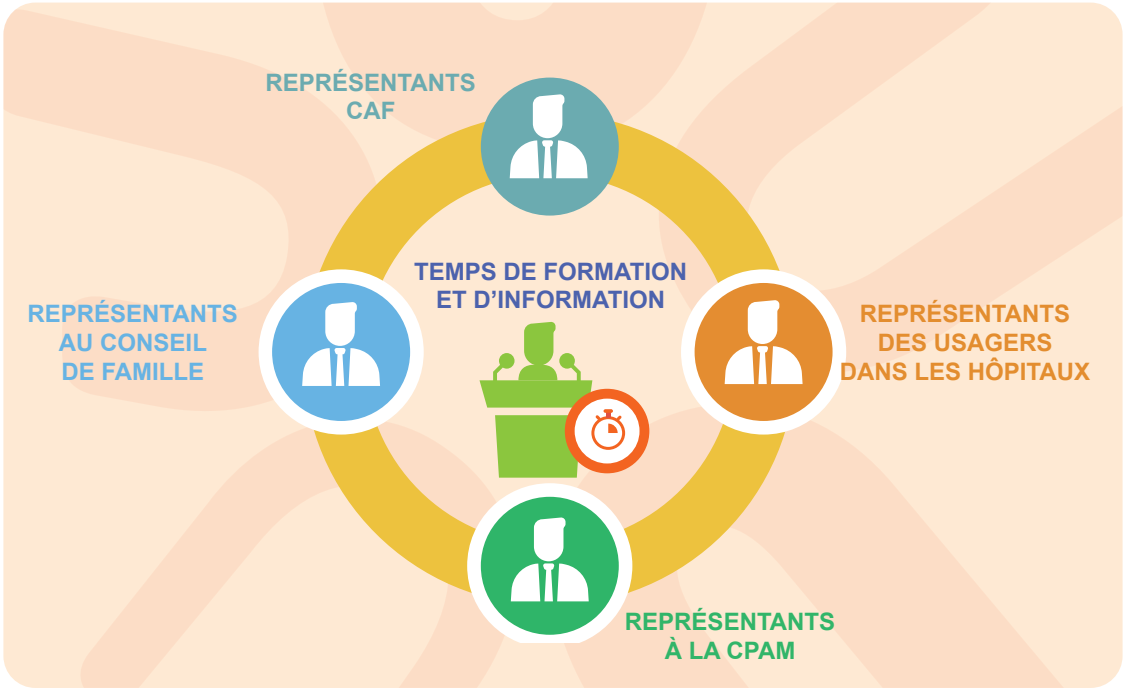

02 Les actions

Dans le cadre de la convention d'objectifs UDAF27/UNAF pour la période 2022-2026, l'UDAF27 développe et anime des actions sur les thèmes de la parentalité et de l'accompagnement budgétaire. Le financement de ces actions est assuré par la part II du fonds spécial.

LA PARENTALITÉ

Conformément au calendrier prévisionnel des actions de la convention d'objectifs, différents ateliers ont été mis en place sur le département. Ils ont été animés par des professionnelles chaleureuses et bienveillantes favorisant la convivialité et nous tenons à les remercier.

Les ateliers ont pour objectifs de privilégier un temps pour créer ou renforcer le lien entre le parent et son enfant, et de leur donner la possibilité d'échanger entre parents et avec des professionnels spécialisés dans la petite enfance.

21 ateliers ont été mis en place sur les secteurs de Bernay, Brionne, Charleval, Etrépagny, Evreux, Gisors, Hauville et Vernon satisfaisant ainsi majoritairement des secteurs ruraux. Ceux de Charleval et Brionne ont été organisés respectivement avec les associations adhérentes AF Perrier sur Andelle et le Troc Brionnais.

Sur l'année, ceux sont **78** parents dont **6** papas et **84** enfants qui ont participé aux séances.



Les thématiques ont été définies par les parents au travers des questionnaires qu'ils ont remplis à chaque fin de séance, l'année passée. Ainsi, nous avons mis en place des ateliers de :

- Réflexologie bébé émotionnelle pour soulager les petits maux de bébé.
- Baby yoga pour aider bébé dans sa motricité.
- Massages parent/enfant, automassages et Rebozo pour se détendre avec son bébé.
- D'éveil par les 5 sens et par le livre.
- Gestion des émotions avec aussi la médiation animale et la sophrologie.

Nous tenons également à remercier La Farandole à Evreux, Espace Libre à Charleval, Mon Petit Kangourou, l'espace Simone Veil de Vernon, la communauté de communes du Vexin Normand et Arlycom pour leur accueil chaleureux à chaque atelier.





Et, pour maintenir le lien avec les familles accompagnées par nos services, un concours de dessins pour illustrer la carte de vœux 2025 a été organisé et remporté par Brahim qui a reçu ses cadeaux et son diplôme par le Directeur Général.

Dans le cadre de la convention d'objectifs sur la mise en place d'ateliers parentalité, l'UNAF organise des groupes de travail, et l'UDAF27 y était présente les 27 juin et 15 octobre.

L'ACCOMPAGNEMENT BUDGÉTAIRE

Dans le cadre de l'accompagnement budgétaire, des ateliers collectifs ludiques ont été mis en place tout au long de l'année. Ils ont pour but de donner des astuces pour optimiser son budget, démystifier la banque et informer sur les risques du numérique liés aux différentes sollicitations. Ces ateliers étaient animés par Finances et Pédagogie et duraient en moyenne 3 heures.

Un planning prévisionnel annuel avait été réalisé. 7 ateliers ont pu être maintenus et se sont déroulés à la Régie des quartiers à Evreux au profit d'un public en insertion réunissant 35 personnes.

Et, le 10 octobre, 4 adhérents de l'association familiale rurale de Damville ont pu assister à un atelier sur la gestion du budget dans ses locaux.

Ces ateliers sont aussi l'opportunité d'évoquer les points conseils budget (PCB) et la possibilité de se faire accompagner par des professionnels.

Toute l'activité des Points Conseils Budget (PCB) décrite plus bas dans ce rapport est consignée dans le logiciel Budg&Co de l'UNAF.



03 Le microcrédit

L'activité microcrédit est organisée avec deux permanences par semaine : le mardi après-midi par notre bénévole (hors vacances scolaires), et le jeudi après-midi par la responsable du service Action familiale. Ces permanences ont lieu uniquement par téléphone.

Compte tenu du fait que le service fonctionne avec 2 personnes, des échanges ont lieu régulièrement afin de faire le point sur les situations en cours et de conserver une dynamique.

Quantitativement, l'activité microcrédit est stable par rapport à 2023 avec **111 contacts** contre 108 en 2023.



Cependant, nous avons fait face à une charge de travail irrégulière. Il s'agit d'une situation inédite qui a nécessité de ne pas faire déplacer la bénévole certains mardis après-midi.

18 demandes de microcrédit (contre 17 en 2023) ont été déposées auprès de nos partenaires bancaires et seulement **9** ont été acceptées.

Les demandes concernaient :

- **13** la mobilité (achat ou réparation véhicule, permis de conduire)
- **4** de l'équipement ménager
- **1** l'acquisition d'une caravane

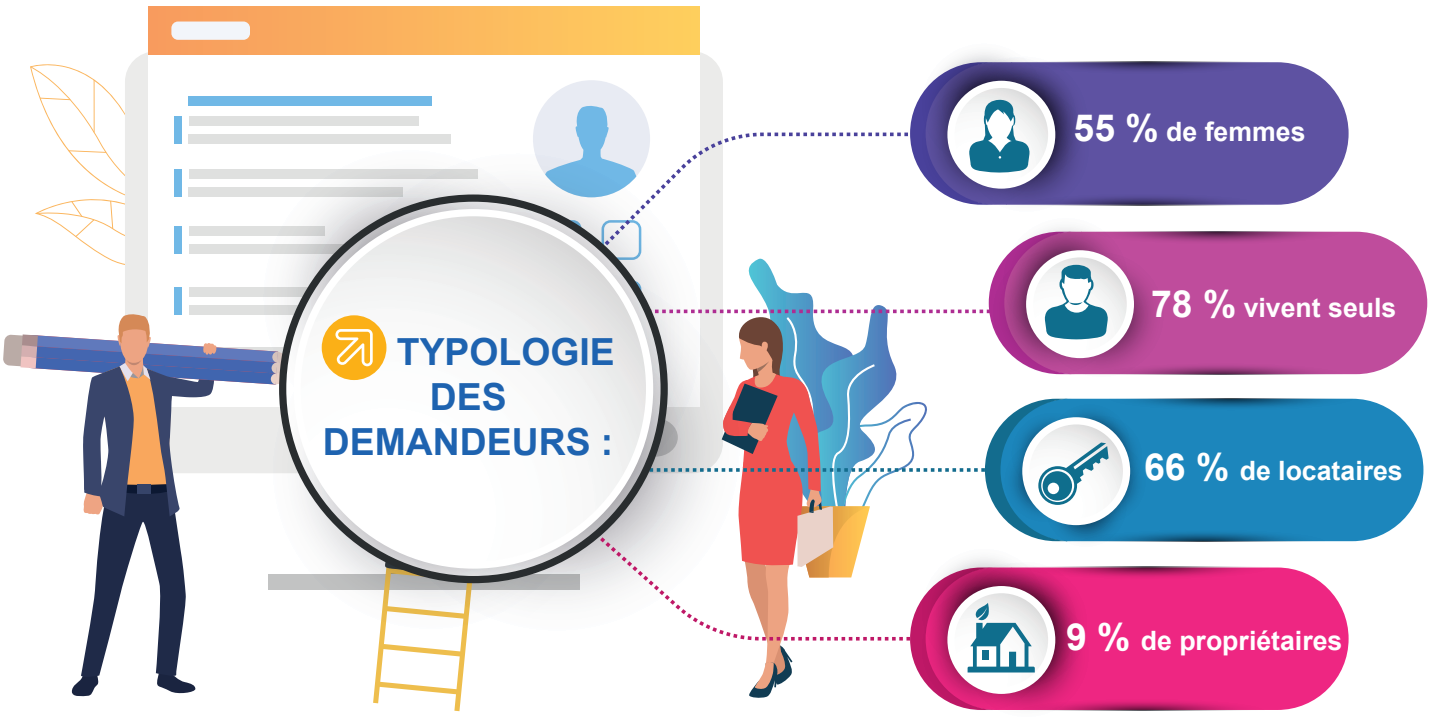

LA SITUATION FACE À L'EMPLOI

La situation face à l'emploi des demandeurs est identique à 2023 : **44 %** des contacts sont **salariés** (CDI, CDD, intérim, contrat aidé). Auparavant activé sans difficulté par un public sans emploi ou éloigné de l'emploi, le dispositif microcrédit n'a attiré que **21 % de demandeurs d'emploi** et **26 %** de personnes **sans emploi,** majoritairement bénéficiaires des minimas sociaux.

Sur l'ensemble des contacts de l'année, **92 %** des demandes concernent la **mobilité** ce qui est cohérent au regard de notre département essentiellement rural. Être mobile est une condition souvent indispensable pour exercer et/ou conserver une activité professionnelle.

Paradoxalement, la plus forte demande provient d'**Evreux (28 %)**.

Vient ensuite le territoire de **Bernay (19 %)** où le tissu associatif est dynamique et la volonté de développement économique est importante. Sur ce secteur, la mobilité est un enjeu majeur pour assurer ces déplacements professionnels et personnels.

Sur les secteurs tels que Vernon, Pont-Audemer, Gaillon, Gisors... les demandes restent marginales.

Les personnes en emploi se saisissent du microcrédit pour tenter de résoudre leurs problèmes de mobilité et pouvoir continuer à travailler.

Au travers des dossiers traités, nous observons la dégradation des situations financières qui ne permet plus aux personnes actives de vivre du fruit de leur travail et de constituer une épargne pour faire face aux dépenses exceptionnelles.

En raison d'une activité stagnante et irrégulière, et faute de financement, le service microcrédit de l'UDAF27 a définitivement cessé son activité au 31 décembre.



04 Le service comptabilité

LE SERVICE COMPTABILITÉ DE L'UDAF DE L'EURE ASSURE :

UNE MISSION

de tenue de la comptabilité générale et budgétaire de l'association et de ses services.

UNE MISSION

de mise à jour des comptes des majeurs protégés dans le cadre de ses fonctions de gestion des mesures de protection, un suivi comptable pour les familles dont elle a la charge dans un cadre d'accompagnement.



LE SERVICE COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

La comptabilité de l'association est conforme au plan comptable applicable M22 aux établissements privés sociaux et médico sociaux (ESMS).

BUDGET 2024 : 4 765 051,50 €



LA COMPTABILITÉ DES SERVICES

Deux services principaux bénéficient de la comptabilité :



HABITAT

AHI Accompagnement-Hébergement Insertion : Un suivi des charges de logement, des participations des familles (CHRS et IML) et des APL reçues sont effectués mensuellement.

PARTICIPATIONS REÇUES : 72 329,47 €

MONTANT APL REÇU : 132 171,09 €

MJPM / AGBF

MJPM / AGBF : La tenue de la comptabilité des personnes se fait par le biais de deux services techniques :

LE SERVICE ENCAISSE :

- Mise à jour quotidienne des recettes sur les différents comptes détenus par les majeurs protégés.
- Mise à jour du patrimoine mobilier et immobilier.
- Édition des Comptes Rendus Annuels de Gestion (CRAG).

Nombre de comptes individuels : **1 390**
Montant total des comptes individuels : **9 363 790,72 €**
Nombre de comptes externes : **4 804**
Montant total des comptes externes : **21 559 272,79 €**
Montant des frais de gestion reçus en 2024 :
566 416,51 €
Masse financière globale gérée par l'UDAF27 :
30 923 063,51 €
Nombres de CRAG réalisés :
1 304



LE SERVICE DÉCAISSE :

- Saisie quotidienne des factures et des bons d'achats pour paiement.
- Validation des paiements ordonnancés par les mandataires chaque jour.
- Gestion des frais de gestion des majeurs protégés.

	2023	2024
Nombre de factures saisies	43 720	40 917
Nombre de bons d'achats payés	7 129	6 208
Nombre de virements émis	137 460	133 934
Nombre de chèques émis	327	237
Nombre de prélèvements	27 501	32 239



ACTUALITÉS :

Les difficultés liées à la dématérialisation perdurent tout comme les difficultés à obtenir les justificatifs nécessaires à la comptabilité du service tutélaire. En effet la création de comptes clients sur Internet se généralise générant des difficultés de gestion (quantité de comptes à gérer et respect des données personnelles). Nous constatons également une grande hausse des prélèvements.

Faits marquants

- Mise en application des modules comptabilité et budget du nouveau ERP.
- Poursuite de l'analyse des comptes suite à l'absorption du CHRS de Vernon.
- Formation des équipes en internes pour une meilleure polyvalence.
- Poursuite de la mise en place du contrôle de gestion.
- L'octroi de la sujétion « Ségur » à l'ensemble de l'équipe comptable.

Perspectives 2025

- **Mise en place d'un contrôle de gestion efficace et opérationnel.**
- **Signature du CPOM (Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens) sur le service CHRS.**
- **Badgeage et gestion des congés pour tous sur Cegi.**

05 Les ressources humaines

CHIFFRES CLEFS	2024	2023	2022	Évolution 2023/2024 (%)
Effectif salarié	88 salariés (84,5 ETP)	85 salariés (82,3 ETP)	75 salariés (71,1 ETP)	+ 3,5 %
CDI/CDD	90 % de CDI et 10 % de CDD	87 % de CDI et 13 % de CDD	93 % de CDI et 7 % de CDD	
H/F	74 femmes (85 %) et 14 hommes (15 %)	72 femmes (85 %) et 13 hommes (15 %)	62 femmes (89 %) et 8 hommes (11 %)	
ETAM - Cadre	77 techniciens (88 %) et 11 cadres (12 %)	75 techniciens (88 %) et 10 cadres (12 %)	63 techniciens (84 %) et 12 cadres (16 %)	



ÉVOLUTIONS 2024

Installation de nouveaux postes de travail : coordinateur(trice) de service (2 en CHRS et 1 en PJM) ; assistant(e) de cadre et direction; expérimentation en cours d'un référent(e) d'intégration

Mise en production du nouveau logiciel de Paie (1er janvier 2024)

Révision de l'Accord portant sur l'aménagement du temps de travail du 25/10/2022, signé le 26/03/2024

- intègre dans l'accord d'entreprise les spécificités du CHRS Collectif (organisation du travail, astreintes)

Élection CSE partielle (3 membres titulaires et 4 membres suppléants) en avril 2024

Extension de l'indemnité métiers socio-éducative attribuée aux personnels administratifs, services généraux, cadres non-éducatifs… des ESSMS. Versée en Août avec effet rétroactif au 1er janvier

FORMATIONS

2000
HEURES DE FORMATION CUMULÉES
26 actions de formation en 2024

41 000€
INVESTIS EN COÛT PÉDAGOGIQUE À CE JOUR

2 CONTRATS D'APPRENTISSAGE
POUR DES FORMATIONS À NIVEAU MASTER (NIVEAU 7, NOMENCLATURE EUROPÉENNE)

103
SALARIÉS formés à ce jour en 2024
(LES SALARIÉS POUVANT FAIRE PLUSIEURS FORMATIONS)

Thèmes abordés :

FORMATIONS « MÉTIER » (PCB, ANALYSE DES PRATIQUES, ÉMOTIONS JEUNES ENFANTS…), FORMATIONS RÉGLEMENTAIRES (CNC…), FORMATIONS LIÉES À LA SÉCURITÉ (INCENDIE, GESTION DU STRESS…), FORMATIONS DES ÉLUS (CSSCT…)

MOUVEMENTS DE MAIN-D'ŒUVRE AU 25/11/2024 :

19 ARRIVÉES :
9 CDI ;
10 CDD

18 DÉPARTS :
(8 FIN DE CDD ; 1 RETRAITE ; 2 FINS DE PÉRIODE ESSAI ; 2 LICENCIEMENTS ; 4 DÉMISSIONS)



Objectifs 2025

- Mise en production du « Portail salarié » au 1er janvier 2025.
- Possibilité à partir d'une application de réaliser : le badgeage des horaires, les demandes de congés, frais professionnels…
- Mise en production du logiciel de « Planning » pour les responsables de service :
  - Renouvellement du CSE en avril 2025
  - Charte ou accord télétravail.



06 Protection & accompagnement

PROTECTION ET ACCOMPAGNEMENT

DÉLÉGUÉS MANDATAIRES
26
5 en établissements
21 en milieu ouvert

ASSISTANTES TUTÉLAIRES
8
2 en établissements
6 en milieu ouvert

UN DÉLÉGUÉ MANDATAIRE GESTIONNAIRE DE PATRIMOINE IMMOBILIER
1

RESPONSABLE DE SERVICE
1

CADRE JURIDIQUE
1

ASSISTANTE CADRE
1

PSYCHOLOGUE
1

RÉFÉRENTE INTÉGRATION
(poste expérimental)

UNE COORDINATRICE DE SERVICE
1
1

OUVERTURE DE LA MESURE DE PROTECTION

234 nouvelles mesures de protection

Sauvegardes de justice 58
Curatelles 87
Tutelles 42
Curatelle/tutelle à la personne 1

Curatelle/tutelle aux biens 16
Subrogés 23
MAJ 1*
Mandats ad hoc 6

159 en milieu ouvert
75 en établissement

123 Hommes / 111 Femmes

* moins de 20 ans = 4
* 20 à 30 ans = 42
* 31 à 50 ans = 42
* 51 à 70 ans = 62
* 71 à 90 ans = 59
* + de 90 ans = 25

CHIFFRES CLÉS AU 31/12/2024

1 530 mesures de protection

dont **1 159** en milieu ouvert et **356** en établissement.
15 mesures AD'HOC portant l'activité totale à **1 530**.

Activité en évolution

59 mesures de subrogations

exercées par les délégués mandataires, sur tout le territoire de l'Eure et départements limitrophes.

234 nouvelles mesures ouvertes (avec Ad Hoc)

Augmentation des sauvegardes

Légère évolution du nombre de subrogations



ÉVOLUTION DES MESURES

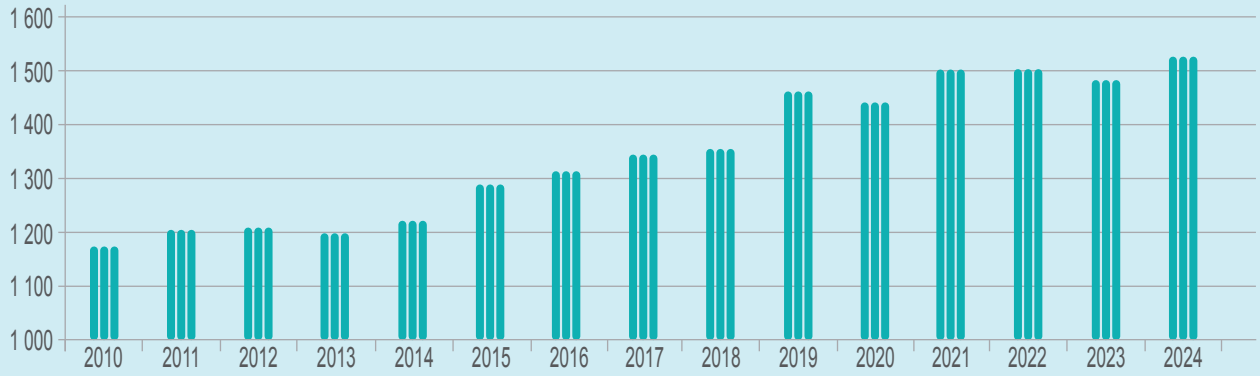

1 501 en 2022

1 470 en 2023

1 530 en 2024

RÉPARTITION DES MESURES AU 31/12/2024







ÉVOLUTION DU NOMBRE D'ENTRÉES ET SORTIES EN 2024

Les entrées représentent **15,29 %** du nombre de mesures total en 2024. Les sorties représentent **11,57 %**. Les sorties ne compensent pas intégralement le nombre important d'entrées dans l'année expliquant l'augmentation du nombre de mesures total.

PROFIL DES MAJEURS PROTÉGÉS

20 % des personnes sous mesure ont moins de 40 ans. **61 %** ont plus de 60 ans.

SITUATION MATRIMONIALE

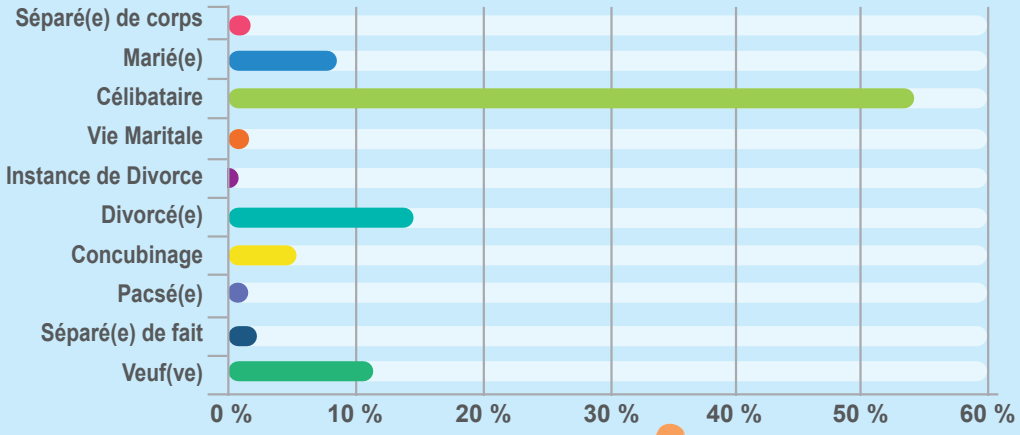

RÉPARTITION HOMMES FEMMES

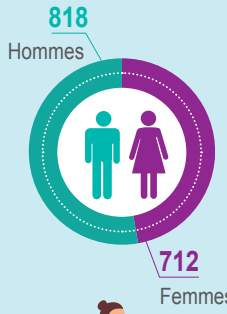



Faits marquants

- Activité stable.
- L'ensemble des postes sont pourvus au 31 décembre 2024.

Objectifs 2025

- **Étude et optimisation des secteurs d'intervention des délégués mandataires.**
- **Déploiement d'un système d'assistance : Présence Verte.**
- **Optimisation de l'articulation entre les mandataires et leurs assistantes.**
- **Développement du partenariat médico-social sur le Département.**

CLÔTURE DE LA MESURE DE PROTECTION

178 mesures de protection clôturées

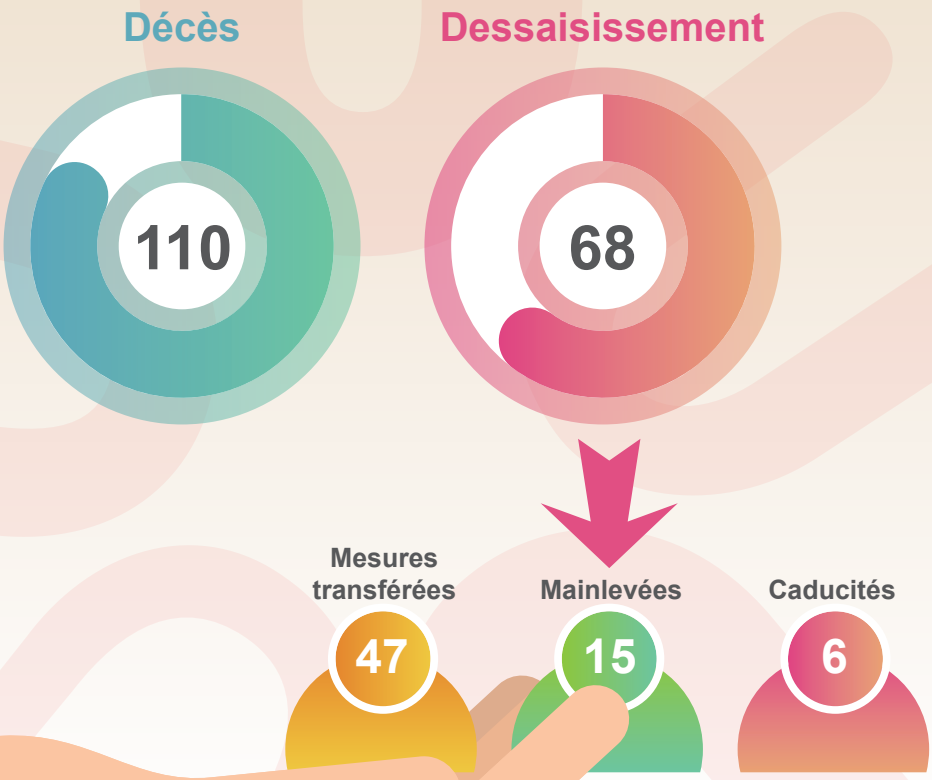



07 Information & Soutien aux Tuteurs Familiaux

Ce dispositif, financé par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et le Conseil Départemental de l'accès au droit, fonctionne sur l'ensemble du territoire au travers de 10 permanences physiques et téléphoniques partagées avec d'autres acteurs de la protection juridique des majeurs.



Nous avons observé une diminution de l'activité, la fréquentation n'ayant pas véritablement repris depuis la fin de la crise du COVID.

En effet, la moyenne de participants par permanence a chuté à un peu plus de deux, contre trois en 2022.

Conscients de ce constat et de l'investissement considérable en temps de travail des salariés volontaires, il a été décidé, en concertation avec tous les acteurs impliqués dans cette initiative, de renforcer la communication autour de cette action. Pour ce faire, la création de nouveaux supports de communication, notamment des flyers, a été envisagée afin de redynamiser la fréquentation et la visibilité de l'opération.



Objectifs 2025

- **Renforcer le nombre de mandataires intervenants.**
- **Maintenir le niveau d'activité de l'UDAF dans le dispositf ISTF au regard des besoins des familles et augmenter notre présence sur d'autres lieux de permanences.**
- **Élargir les actions à l'ensemble du territoire eurois.**
- **Communiquer plus largement sur ce dispositif.**

08 Le service juridique & gestion du patrimoine immobilier



SERVICE SUPPORT



MISSIONS ET MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT

Si le service juridique et gestion du patrimoine immobilier peut apporter un éclairage auprès des collaborateurs de l'ensemble des services de l'UDAF de l'Eure, il fait partie intégrante du service PJM.

L'action du service juridique et gestion du patrimoine immobilier concourt au respect des droits et des intérêts des majeurs protégés. Il est intégré au service PJM de l'UDAF de l'Eure.

Le service vérifie et valide tout acte relatif au règlement de successions ou de ventes immobilières.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

Si le service juridique et gestion du patrimoine immobilier peut apporter un éclairage auprès des collaborateurs de l'ensemble des services de l'UDAF de l'Eure, il fait partie intégrante du service PJM.

L'action du service juridique et gestion du patrimoine immobilier concourt au respect des droits et des intérêts des majeurs protégés. Il est intégré au service PJM de l'UDAF de l'Eure.

Le service vérifie et valide tout acte relatif au règlement de successions ou de ventes immobilières.



CHIFFRES CLÉS

105 SUCCESSIONS

60 VENTES IMMOBILIÈRES

11 MANDATS AD HOC

5 GESTIONS DE SINISTRES IMMOBILIERS

22 SUIVIS DE TRAVAUX

166 RECUEILS D'INFORMATIONS FONCIÈRES

CHIFFRES CLÉS

6 CCAPEX

12 Commissions Surendettement

- 5 100 mails / 1 017 appels téléphoniques / 127 courriers
- 2 378 indexations et mises à jour des dossiers
- 42 requêtes ou notes d'information aux juges
- 51 rencontres



Faits marquants

- Recrutement d'un nouveau gestionnaire de patrimoine immobilier et d'une nouvelle assistante.
- Formation des mandataires à la gestion des actes personnels dont le droit à l'image.
- Démarche qualité :
  - Réécriture de la procédure de clôture des mesures de protection
  - Écriture de la procédure de gestion des clés des biens immobiliers appartenant aux majeurs protégés
  - Actualisation de la procédure d'inventaire.



Perspectives 2025

Finalisation de la formation sur la gestion des actes personnels au travers du consentement aux soins médicaux.

Actualisation des procédures d'ouverture et de clôture des mesures de protection.

09 Le Pôle Accompagnement

L'ACCOMPAGNEMENT, LE CŒUR DU TRAVAIL SOCIAL

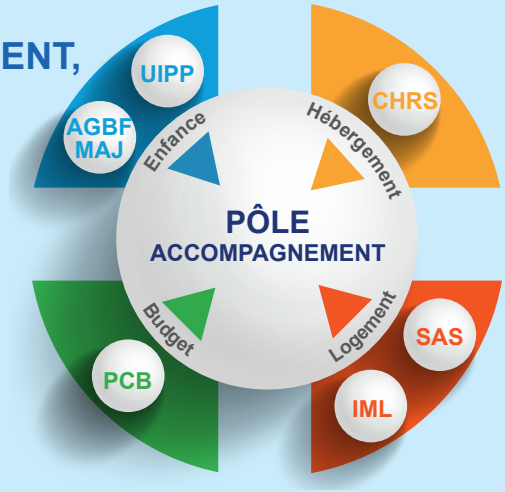

21 PROFESSIONNELS

772 PERSONNES ACCOMPAGNÉES (271 adultes et 441 enfants)

57 LOGEMENTS GÉRÉS PAR L'UDAF

1 LE CENTRE D'HÉBERGEMENT ET DE RÉINSERTION SOCIALE(CHRS)

MISSIONS CHRS DIFFUS ET COLLECTIF - MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT :

Accueillir, héberger et proposer un accompagnement social global à des familles sans hébergement en vue de les aider à accéder à un logement pérenne. L'accompagnement social recouvre les domaines suivants : la parentalité, la gestion budgétaire, administrative et judiciaire, l'insertion professionnelle, l'accès aux droits, le logement, la santé.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE DU CHRS DIFFUS ET COLLECTIF

- 2 Coordinateurs
- 2 Travailleurs Sociaux (Éducateurs Spécialisés et Conseillers en Économie Sociale Familiale)
- 1 Conseillère en Insertion Professionnelle et 1 Psychologue de l'orientation et du conseil en alternance
- 1 Agent Technique
- 1 Assistante

CHIFFRES CLÉS POUR LE CHRS DIFFUS

- Capacité d'accueil : **105 places réparties sur 35 logements** (du T2 ou T4 répartis sur Evreux, Vernon, Louviers et Pont-Audemer).
- **102,6 % de taux d'occupation.**
- **44 familles accompagnées** sur l'année.
- Durée moyenne de séjour des familles sorties : 22 mois.
- **78 %** des familles sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun.

CHIFFRES CLÉS POUR LE CHRS COLLECTIF

- 12 logements (6 T3 et 6 T4) sur Vernon.
- **96 % de taux d'occupation pour le CHRS Collectif.**



VOLET INSERTION DU CHRS COLLECTIF VERNON

- Capacité d'accueil : **30 places.**
- **18 familles accompagnées** sur l'année.
- **Durée moyenne de séjour des familles sorties : 17 mois.**
- **67 %** des familles sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun.

VOLET URGENCE DU CHRS COLLECTIF VERNON

- Capacité d'accueil : **20 places.**
- **18 familles accompagnées** sur l'année (dont 5 personnes isolées).
- **Durée moyenne de séjour des familles sorties : 10 mois.**
- **28 %** des personnes sorties ont pu accéder à un logement autonome de droit commun, **43 %** des personnes accueillies en Urgence ont été réorientées vers des CADA ou d'autres dispositifs.

POUR LE CHRS DIFFUS ET COLLECTIF RÉUNIS

- **100,4 %** de taux d'occupation pour les 2 CHRS.
- **7 séances** d'analyse des pratiques professionnelles.
- **17 journées d'intervention de la socio-esthéticienne** auprès des familles accueillies.

DÉMARCHES DE LA CONSEILLÈRE EN INSERTION PROFESSIONNELLE DU SERVICE CHRS

- **CHRS Diffus :** 36 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 45 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Collectif Urgence en 2024.
  Sur 45 personnes actives : 9 ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 12 ont obtenu un CDD court, effectué une mission d'intérim ou obtenu un CDDI, 12 ont suivi une formation certifiante ou qualifiante, 12 sont en études.
  13 prescriptions ont été faites sur la plateforme de l'inclusion pour 7 personnes, 6 CDDI ont été signés.
- **CHRS Collectif Insertion :** 7 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 37 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Collectif Urgence en 2024.
  Sur 9 personnes actives : 4 ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 3 ont suivi une formation certifiante ou qualifiante, 2 sont scolarisés.
- **CHRS Collectif Urgence :** 12 personnes ont été accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle, soit 46 % des personnes de 16 ans et plus présentes sur le CHRS Collectif Urgence en 2024.
  Sur 5 personnes actives : 2 ont obtenu un CDI ou un CDD de plus de 6 mois, 2 ont obtenu un CDD court, effectué une mission d'intérim ou obtenu un CDDI et 1 a suivi une formation certifiante ou qualifiante.
  5 prescriptions ont été faites sur la plateforme de l'inclusion pour 1 personne.
  Un atelier Curriculum Vitae a été proposé : 5 personnes y ont participé.
  3 personnes bénéficient des ateliers OEPRE (Ouvrir l'École aux Parents pour la Réussite des Élèves)
- **CHRS Hors les murs :** Sur 4 mesures, 3 personnes sont accompagnées dans leurs démarches d'insertion professionnelle.

  De nombreuses visites de structures d'insertion par l'activité économique, d'entreprises adaptées et de dispositifs tels que le GEM (Groupe d'Entraide Mutuelle) ont été réalisées.

  Les personnes hébergées ont pu être accompagnées auprès des associations partenaires, aux rendez-vous France Travail ainsi que la Mission Locale sur les différents territoires d'intervention.

  Des prescriptions auprès des partenaires mobilité, WIMOOV, IFAIR, ACCES, ont été faites.





Faits marquants

- Participation des équipes du CHRS à la **journée Logement d'Abord de rencontres inter-opérateurs de l'Eure** du 19 septembre 2024 organisée par la DDETS et le Conseil Départemental et animée par Medd Consultants.
- Activation des 4 mesures Hors les Murs (sur Evreux, Pont-Audemer et Louviers).
- **Démarche Contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens (CPOM) :** réunions avec la DDETS, le Conseil d'Administration et le CSE tout au long de l'année (diagnostic et objectifs CPOM établis).
- Signature d'une **convention avec le dispositif Ac-Sé** pour la protection des victimes de la traite des êtres humains.
- Intervention d'un nouveau prestataire pour les séances d'Analyses des Pratiques Professionnelles.



Perspectives 2025

- **Validation du nouveau projet de service du CHRS de l'UDAF 27 (2024-2028).**
- **Harmonisation des documents d'accueil et de la procédure de participation financière des hébergés entre le CHRS Diffus et le CHRS Collectif.**
- **Transmission de la méthode CREAI de l'évaluation en Protection de l'Enfance.**
- **Poursuite de la transformation des places CHRS Diffus en mesures Hors les Murs.**
- **Signature du CPOM avec la DDETS (juin 2025).**

2 DISPOSITIF HORS LES MURS, LE LOGEMENT COMME PRIORITÉ

HABITER UN LIEU
=
VECTEUR ESSENTIEL À L'AUTONOMIE

Le logement n'est pas l'objectif final mais le point de départ.

Présupposer une égalité dans la capacité à habiter.

DISPOSITIF S'APPUYANT SUR LES PRINCIPES DU LOGEMENT D'ABORD :

- Accès au logement pérenne le plus rapidement y compris pour les personnes en grande difficulté en évitant ou limitant autant que possible le passage par des étapes intermédiaires, notamment d'hébergement.
- La réussite ou l'échec du relogement d'une personne sont impossibles à prédire à l'avance, même si la personne a connu un long parcours d'exclusion et de rue. L'accompagnement individuel, centré sur les besoins est la clé de la réussite.
- C'est l'accompagnement qui doit s'adapter à la situation de la personne et non à la personne de s'adapter aux dispositifs.
- La confiance, la promotion du libre-choix de la personne et l'appui sur les forces et compétences des personnes sont des déterminants.

CHIFFRES CLÉS

- Capacité d'accueil : 4 mesures Dispositif Hors les Murs ouvertes depuis le 1er novembre 2023.
- **4 familles accompagnées sur l'année 2024** (pas de fin de contrat d'accompagnement sur 2024).
- 2 nouvelles mesures à contractualiser début 2025, pour un total de 6 mesures à exercer dans la continuité de la transformation de places en diffus.



3 SAS LOGEMENT

MISSIONS DU SAS LOGEMENT :

Dispositif d'accompagnement global dans le logement pour faciliter l'accès et le maintien autonome des personnes hébergées dans les structures du département de l'Eure. Ce dispositif est financé dans le cadre de la Convention d'Appui à la Lutte contre la Pauvreté et d'Accès à l'Emploi (CALPAE).

L'UDAF 27 a en charge l'accompagnement des familles monoparentales et des femmes victimes de violences intrafamiliales.

CHIFFRES CLÉS

- **2 familles** accompagnées.
- **2 familles** sorties du dispositif.

MODALITÉS DE FONCTIONNEMENT :

- Un accompagnement social exercé par 2 Conseillères en Economie Sociale Familiale pour traiter les questions de parentalité, de santé, d'insertion professionnelle, de gestion budgétaire, d'accès aux droits... en prévision de la sortie de l'hébergement et pendant les 12 premiers mois en logement autonome.
- Financement d'aides financières complémentaires aux dispositifs de droit commun existant pour le déménagement, le cautionnement de loyer, la garantie de paiement des loyers sur 6 mois, l'équipement du logement, l'ouverture des compteurs, la garde d'enfant...

Faits marquants

- Suspension du SAS Logement au 31/03/2024.



4 IML VIF DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT POUR LES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCE

MISSIONS ET MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT

Dispositif de sous-location visant à favoriser l'accès et le maintien dans un logement autonome de droit commun à **des femmes victimes de violences intrafamiliales et leurs enfants.**

L'accompagnement social proposé est co-construit avec la personne en fonction de ses besoins : démarches dans le cadre des violences intrafamiliales, soutien administratif et budgétaire, soutien à la parentalité, accompagnement vers le soin, insertion professionnelle, orientation vers les structures locales, spécialisées et/ou de droit commun.

CHIFFRES CLÉS

- Capacité d'accueil : **12 places** sur 3 logements T3 situés à Vernon.
- **6 familles accompagnées au cours de l'année 2024,** soit 6 femmes et 12 enfants.
- **3 familles sorties** vers un logement autonome de droit commun.
- **Durée moyenne de séjour des familles sorties : 15 mois.**

5 IML À DESTINATION DES DÉPLACÉS D'UKRAINE

Dispositif de sous-location visant à favoriser l'accès et le maintien dans un logement autonome de droit commun **des familles déplacées d'Ukraine et leur proposer un accompagnement social répondant à la singularité de chacune.**



CHIFFRES CLÉS

- Dispositif ouvert depuis novembre 2022.
- 7 logements loués en IML auprès de MonLogement27, Logement Familial de l'Eure, Saiem Agire et Siloge sur les villes suivantes : Breteuil sur Iton, Evreux, Pacy-sur-Eure et Louviers.
- **7 personnes accompagnées en 2024** (soit 19 personnes).
- **2 familles sorties du dispositif qui ont pu reprendre à leur nom propre le bail du logement IML qu'elles occupaient.**
- Temps moyen de présence dans le dispositif des 7 familles accompagnées en 2024 : 21 mois.

6 L'UNITÉ D'INTERVENTION EN PRÉVENTION PRÉCOCE (UIPP)

L'Unité d'Intervention en Prévention Précoce, en partenariat avec la Protection Maternelle Infantile du Conseil Départemental, intervient dans les 1 000 premiers jours de l'enfant, pour prévenir au plus tôt, accompagner le développement de l'enfant dans cette période de développement cérébral et d'extrême vulnérabilité, pour soutenir la parentalité dans la réponse aux besoins fondamentaux de l'enfant.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 Responsable de Service
- 1 Éducatrice de Jeunes Enfants
- 1 Psychologue clinicienne
- 1 Technicienne en Intervention Sociale Familiale (TISF)
- 1 Éducatrice Spécialisée
- 1 Assistante

CHIFFRES CLÉS

- 38 familles accompagnées.
- 47 enfants de moins de 3 ans.
- Durée moyenne d'accompagnement : 5 mois et demi.

Faits marquants

- **Reconduction de la convention** pluriannuelle en cours avec le Conseil Départemental pour 5 ans, soit jusqu'au **31 décembre 2028**.
- **15 actions collectives** effectuées par l'équipe.







Perspectives 2025

- **Maintien de l'activité du service.**



7 LE POINT CONSEIL BUDGET (PCB)

MISSIONS

Accompagner toute personne en difficulté financière pour lui permettre de préserver son pouvoir d'achat, d'éviter les frais d'incidents bancaires et de lutter contre le surendettement. C'est un service gratuit, anonyme et accessible quelle que soit la situation professionnelle et le niveau de ressources de la personne.

TERRITOIRE

Verneuil d'Avre et d'Iton et Pont-Audemer.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 Responsable de service
- 1 Conseillère en Économie Sociale Familiale (CESF)
- 1 Assistante

CHIFFRES CLÉS

59 personnes ont bénéficié d'un suivi ou ont contacté le PCB.

75 permanences ont été proposées et réalisées.





Faits marquants

→ Arrivée d'une CESF à mi-temps sur le dispositif.

Perspectives 2025

- **Renouvellement du label en 2025.**
- **Poursuivre le développement de l'activité et le partenariat.**

8 LE SERVICE DES MESURES D'AIDE À LA GESTION DU BUDGET FAMILIAL (MJAGBF) ET DES MESURES D'ACCOMPAGNEMENT JUDICIAIRE (MAJ)

La Mesure Judiciaire d'Aide à la Gestion du Budget Familial (MJAGBF) a pour but premier de permettre aux familles de retrouver une capacité de gestion en autonomie, afin que les prestations familiales soient utilisées dans l'intérêt de l'enfant et pour la satisfaction de ses besoins fondamentaux.

La Mesure d'Accompagnement Judiciaire (MAJ), prononcée par le Juge des Contentieux et de la Protection, porte sur l'accompagnement et la gestion des prestations sociales en faveur d'une personne majeure qui connaît des difficultés compromettant sa santé ou sa sécurité en vue de rétablir une gestion autonome.

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE

- 1 Responsable de service
- 1 Assistante
- 2 Déléguées titulaires du Certificat National de Compétences aux prestations familiales (CNC DPF) et de Mesures d'Accompagnement Judiciaire (CNC MAJ)



CHIFFRES CLÉS AGBF

- **61** familles ont été suivies par le service MJAGBF sur l'année.
- **20** nouvelles mesures.
- **13** fins de mesure :
  - 3 dessaisissements suite à un déménagement
  - 7 mains levées avec retour en autonomie
  - 1 main levée suite arrêt des prestations familiales
  - 1 main levée suite mise sous mesure de protection
  - 1 main levée pour un autre motif (la famille n'a pas souhaité le renouvellement).
- **48** familles sont sous mesure AGBF à fin 2024.

CHIFFRES CLÉS MAJ

- **4** familles ont été suivies par le service MAJ sur l'année.
- **3** mains levées :
  - 1 main levée suite fin MAJ (4 ans)
  - 2 mains levées suite mise sous mesure de protection.
- **1** famille est sous Mesure d'Accompagnement Judiciaire à fin 2024.



Faits marquants

- Augmentation du nombre de mesures.
- Participation du service au colloque annuel du CNDPF sur « L'accompagnement éducatif budgétaire : l'enfant, sa place, sa protection ».
- Rencontre avec les Juges des Enfants.

Perspectives 2025

- **Validation du nouveau projet de service (2024-2029) et communication.**
- **Faire connaître et reconnaître le service DPF de l'UDAF de l'Eure.**

10 La démarche qualité

MISSIONS

- Communiquer et impulser la démarche d'amélioration continue de la qualité aux parties prenantes (usagers, salariés, politiques publiques, Autorités de Tarification et de Contrôle, etc).
- Formaliser les procédures.

ÉQUIPE

La direction et l'encadrement pilotent la démarche d'amélioration continue de la qualité. La démarche est animée par la coordinatrice qualité de l'association.



Faits marquants

- Certification « Référent qualité et gestion des risques » de la coordinatrice.
- Communication des Rapports d'évaluations lors d'une journée de travail dédiée.
- Mise en œuvre d'un comité de suivi qualité et planification des temps d'animation de la démarche :
  - Cafés qualités : 12 rendez-vous avec une moyenne de 15 participants.
  - 3 réunions annuelles « Qualité » pour chaque pôle.
- Recherche d'un outil de pilotage transverse facilitant l'appropriation de la démarche par tous.
- Formalisation et Mise en œuvre des plans d'actions issus des évaluations HAS sur les différents services.

Objectifs 2025

- **Déployer la plateforme AGEVAL à l'ensemble de l'association.**
- **Continuer l'appropriation de la démarche avec les cafés qualités.**
- **Animer des réunions spécifiques « Qualité » pour chaque pôle, à raison de 3/an obligatoires.**
- **Continuer à sensibiliser à l'utilisation des RBPP.**
- **Finaliser le plan de prévention de la maltraitance envers les usagers et le mettre en œuvre.**
- **Initier les auto-évaluations selon les critères d'évaluations définis dans le référentiel HAS.**

PLAN D'ACTIONS COMMUN À L'ENSEMBLE DES SERVICES

UDAF DE L'EURE

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Sensibiliser et/ou former régulièrement les professionnels à la gestion de crise	M01.5 Formation et GEPP M01.9 PCA	Plan formation	Frederic TALAIS		1	○
Création d'une procédure de respect du droit à l'image	M02.1 Expression des majeurs	Droits des usagers	Catherine SUARD		1	●
Communication externe du PCA	M01.9 PCA	PCA	Jean-François HOFER	31/12/2025	2	◑
Informer de la protection de la fonction de lanceur d'alerte	SO6 Amélioration continue-Gestion des Risques	Signale-ment	Frederic TALAIS	01/10/2027	1	◑
Savoir identifier, détecter et repérer les mécanismes de radicalisation	S06 Amélioration continue-Gestion des Risques	Signale-ment	Jean-François HOFER	31/12/2028	2	◔
Développer une démarche RSO	SO8 Gérer les infrastructures S09 Achats	Politique RSO	Jean-François HOFER	31/12/2028	3	○
Sensibilisation formation aux RBPP	M01.7 Bientraitance	RBPP	Jean-François HOFER	31/12/2028	1	◑





PLAN D'ACTIONS PJM

UDAF 27 - SERVICE PJM

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Mettre en place un plan de prévention de maltraitance et de violence	M02.6 Plan prévention maltraitance/ violence	Plan prévention	Jean-Francois HOFER	31/12/2024	1	
Analyser les plaintes/ réclamations en équipe	M02.3 TRAITEMENT RÉCLAMATIONS	Réclama-tions	Julie VILLENEUVE	31/12/2024	2	

PLAN D'ACTIONS AGBF

Les actions spécifiques au service AGBF débuteront en 2025 avec notamment l'actualisation du règlement de fonctionnement.



PLAN D'ACTIONS CHRS

UDAF 27 - SERVICE CHRS

Référence / Objectif	Thème	Source	Responsable	Échéance	Priorité	Statut
Révision du règlement de fonctionnement CHRS	M02.2 Outils loi 2002-2	Réglement de fonctionnement Droits des usagers	Aurore FOURRIER		1	
Mettre en place un CVS	M02.1 Expression des majeurs	Conseil participatif	Aurore FOURRIER	01/04/2024	1	
Communiquer sur le recueil et le traitement des plaintes et des réclamations aux parties prenantes	M02.1 Expression des majeurs	Réclamations	Aurore FOURRIER	01/04/2024	2	
Définition d'un plan de gestion de crise	SM01.9 PCA	PCA	Jean-François HOFER	01/04/2024	1	
Communiquer sur le recueil et le traitement des évènements indésirables	M02.4 ÉVÈNEMENTS INDÉSIRABLES	Évènements indésirables	Aurore FOURRIER	01/04/2024	1	
Mettre en place un plan de prévention de maltraitance et de violence	M02.6 Plan prévention maltraitance/ violence	Plan prévention	Aurore FOURRIER	31/12/2024	1	
Sensibilisation formation aux RBPP	SO6 Amélioration continue. Gestion des Risques	Gestion des risques	Aurore FOURRIER	31/12/2024	1	
Préservation de l'autonomie et prévention du risque d'isolement	S06 Amélioration continue. Gestion des Risques	Gestion des risques	Aurore FOURRIER	31/03/2026	3	
Assurer la mise en œuvre du processus d'intégration des professionnels arrivants	SO4 Ressources humaines	Projet de service	Aurore FOURRIER	31/03/2026	1	



11 Sytème d'information et accueil





MISSIONS





SYSTÈME D'INFORMATION

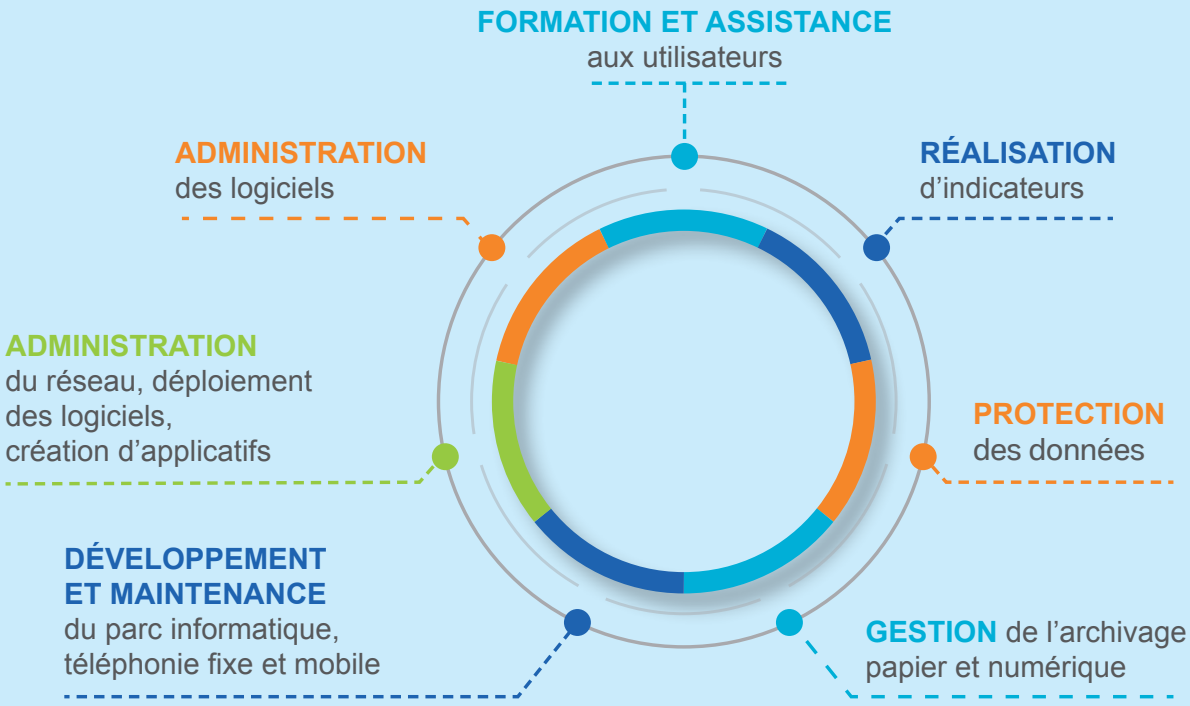



COMPOSITION DE L'ÉQUIPE
2 PERSONNES



Faits marquants

- Création des profils des 26 nouveaux arrivants, installation des postes et téléphones portables, formations.
- Changement du pare feu du site de Vernon.
- Mise en place d'un accès internet dédié (FTTO) et d'un pont wifi avec notre partenaire informatique.
- Virtualisation du serveur de téléphonie.
- Changement de l'antivirus et de l'antispam pour des logiciels européens.
- Archivage de 10,80 m linéaire versés aux archives départementales et destruction de 74 m linéaire avec l'accord des archives départementales.



Objectifs 2025

- **Mise en place d'un nouveau module de reconnaissance automatique de document et d'un module d'aide sociale pour le service tutelle.**
- **Prospecter les nouvelles solutions de téléphonie mobile.**
- **Mise en place d'une plateforme sécurisée d'échange de fichier.**
- **Rechercher une nouvelle solution sécurisée pour remplacer le serveur de messagerie.**
- **Renégocier le parc des copieurs.**
- **En relation avec les archives départementales travailler sur l'archivage numérique des dossiers.**

12 Comité Économique & Social de l'UDAF de l'Eure (CSE)

MEMBRES TITULAIRES

4

MEMBRE SUPPLÉANT

0

ÉLU EN MAI 2021

CSE

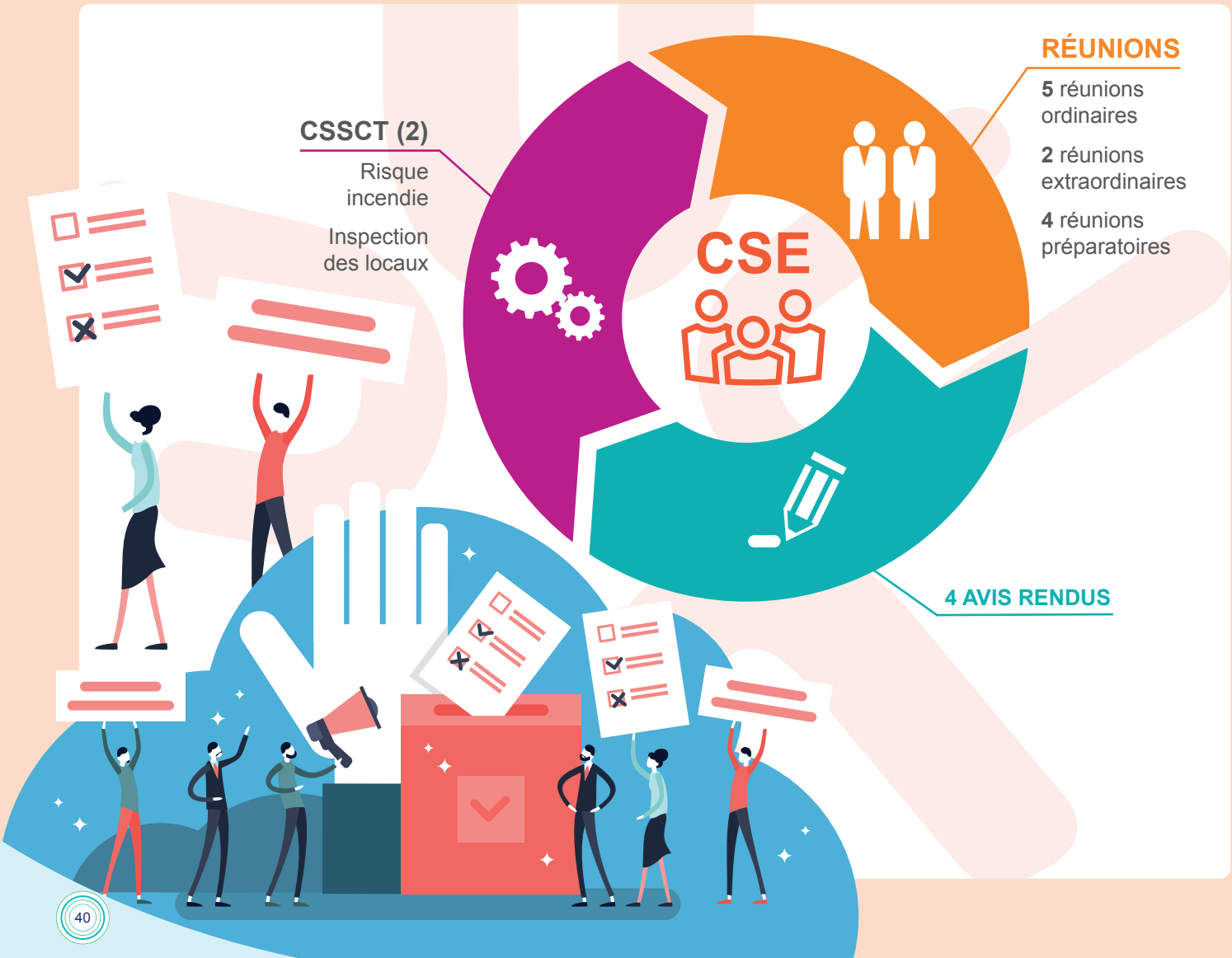

ŒUVRES SOCIALES ET CULTURELLES





REPAS CONVIVIAL DANS L'ENTREPRISE

SORTIE BOWLING ET PIZZERIA

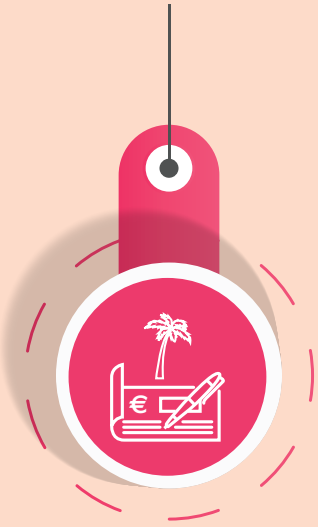

CHÈQUES VACANCES





OFFRES DE COMMANDES DIVERSES



CHÈQUES NOËL











13 Les perspectives associatives 2025

1. Renforcer le développement associatif et améliorer la communication externe.
2. Amélioration des conditions de travail des salariés par l'amélioration des bâtiments et la mise en place d'un Plan Pluriannuel d'Investissements.
3. Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) pour le CHRS.
4. Poursuivre la formalisation des procédures et la mise en place de l'amélioration continue de la qualité.
5. Un focus particulier sur une démarche de gestion des risques pour l'ensemble des activités prioritaires au sein de l'UDAF de l'Eure.




UNIS POUR LES FAMILLES
UNIS POUR LES FAMILLES
UNIS POUR LES FAMILLES
UNIS POUR LES FAMILLES

UNIS POUR LES FAMILLES

[Création & Impression : Imprimerie Vert Village 02 32 31 14 06]

Union Départementale des Associations Familiales de l'Eure
Association loi 1901
1184 rue Jacquard – BP 686
27006 EVREUX CEDEX
Président : Eric RECTENWALD
Directeur de la publication : Jean-François HOFER
Responsable de la rédaction : Jean-François HOFER
Numéro ISSN 2498-4019